



**AVIS PUBLIC  
PROMULGATION  
RÈGLEMENT N° 1853**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE le règlement n° 1853 intitulé :

**« Règlement autorisant la préparation des plans et devis, la surveillance des travaux, les honoraires professionnels et les travaux de modifications au réseau d'égout et aux stations de pompage du secteur PPU Harwood – De Lotbinière - phase 1, incluant tous les travaux connexes, en décrétant une dépense et un emprunt de 20 000 000 \$ à ces fins »**

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, le 27 mai 2024.

QUE le règlement a été approuvé le 4 juillet 2024 conformément à la loi pour un emprunt de 20 000 000 \$.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 11<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2024.

Catherine Ricart, notaire  
Greffière adjointe

Le présent avis peut être consulté sur le site  
Internet de la ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca)